

Compte-rendu de l'assemblée générale de la coordination des collectifs du 07/11/2009

Présents : 9 collectifs ainsi que deux membres de la fédération Sud Santé-Sociaux.

1) Etat de la mobilisation et des collectifs locaux

Plusieurs collectifs semblent être en sommeil (pas de réponses aux envois de la coordination, blogs sans informations récentes). Dans les collectifs présents, ou qui ont envoyé un message, les situations sont très différentes : moins grande assistance aux ag de rentrée, mais public à la hausse en octobre, l'information a toujours du mal à passer en dehors du site ou des blogs (mais tout le monde n'a pas internet), la pétition est très inégalement signée, il y a blocage de certains syndicats. En général l'attentisme règne : soit parce que la mobilisation du premier semestre a essoufflé, et que beaucoup s'imaginent que nous avons gagné en juin, ou encore que le passage en commissions paritaires mixtes autour d'une négociation plutôt qu'une révision semble un cadre plus rassurant. Dans plusieurs collectifs il y a aussi l'espoir d'une mobilisation centrale (manifestation nationale, coups d'éclat) plutôt que la répétition d'actions locales.

2) Analyse des négociations actuelles

Le sentiment général est qu'elles s'engagent sur les mêmes bases qu'au début de l'année 2009. Le nouveau texte patronal est jugé plus offensif, même s'il ne touche pas l'intégralité des éléments de la CC66, abordés dans le projet de révision de décembre 2008. L'attaque des 35h, l'augmentation du temps de travail par la généralisation des forfaits jours, la logique des filières réaffirmée pour mieux supprimer les annexes, l'absence de références aux métiers et aux diplômes, la fin des congés trimestriels et d'ancienneté, la progression à l'ancienneté minorée, la part variable du salaire par la généralisation d'une politique aléatoire et individualisée de primes : tout va dans le sens néo-libéral de la fin des garanties collectives.

Les organisations syndicales de salariés qui se plaignaient de l'attitude des employeurs dans leur pratique de la désinformation, notamment par l'absence de compte-rendus fiables de l'état des débats à l'intérieur de la Commission Paritaire leur ont « naïvement » abandonnés les tâches de secrétariat alors même qu'ils s'étonnaient que les employeurs n'aient pas transmis leurs revendications et propositions au Ministère ! Cela augure mal de la suite et l'on ne voit pas alors quel serait le rôle positif du ministère, à moins de peser dans les négociations pour arracher aux organisations syndicales des compromis désavantageux pour les salariés. Rien de changé : seule notre mobilisation paiera.

3) Nos revendications

Un débat a commencé sur les revendications à mettre en avant dans la période. Plusieurs se sont engagées à revisiter la plate-forme adoptée en avril, pour l'actualiser, notamment à propos de la question des forfaits jours, de l'individualisation des horaires et des missions et

d'une réflexion autour des conséquences de la loi HSPT. De même pourront être débattus les éléments de convergence entre notre plate-forme et celle de l'intersyndicale dans les négociations.

4) Quelle mobilisation, quelle unité ?

L'ag a décidé de poursuivre la mobilisation autour de la pétition dont le contenu a tout lieu de rester actuel (le chiffre après un mois étant en totalisant internet +papier de seulement 5000, nous avons tablé sur au moins le double...). Il convient de relancer la pratique du un par un, en essayant de relancer les institutions et établissements peu informés ou pas du tout, car dans de nombreux lieux on n'a pas entendu parler des projets patronaux et les panneaux syndicaux n'y font pas allusion... !

S'il paraît prématuré d'envisager une manifestation centrale pour le 10/12, date de la prochaine paritaire, nous avons préféré en faire une journée nationale délocalisée d'informations sur le projet patronal. Un tract national d'analyse approfondie de ce texte sera bientôt disponible ainsi qu'une lettre ouverte plus humoristique adressée aux employeurs.

Mais la mobilisation ne pourra se faire que dans l'articulation avec les organisations syndicales. A partir de la nouvelle donne introduite par le texte patronal et la présence du ministère dans les négociations nous allons les rencontrer pour échanger avec elles sur l'analyse et la conception de la mobilisation à venir notamment dans la perspective d'une manifestation nationale.

Il y a nécessité de s'adresser aussi aux intersyndicales, qui réunissent syndiqués et non-syndiqués, actives dans nombre de départements, où n'existe généralement pas en conséquence de collectif, et de leur proposer une réflexion en commun. Décision est prise de réserver un temps de débat avec nous lors de la prochaine ag de la coordination.

5) Fonctionnement

Les trois porte paroles (Olivier Spira, Jean-Michel Carbunar et Christian Becquet) sont reconduits, mais les tâches de rédaction associent d'autres membres de collectifs présents à la coordination nationale.

Prochaine Assemblée Générale le samedi 9 janvier à Paris.